

## DECISION DU PRESIDENT

N°2024-360

### Attribution du marché 24-108 – Travaux de fiabilisation des réseaux d’eaux usées – 3 lots

La Présidente de la Communauté d’Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz »,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L 5211-10 qui confère au Conseil Communautaire la possibilité de déléguer une partie de ses attributions au Président,
- VU le procès-verbal de la séance d’installation du Conseil Communautaire du 17 juillet 2024 au cours de laquelle il a été procédé à l’élection de la Présidente et des Vice-présidents,
- VU la délibération n° 2024-328 du 17 juillet 2024 par laquelle le Conseil Communautaire donne délégation d’attributions au Président,

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au budget

CONSIDERANT qu’il y a lieu d’attribuer un marché relatif aux travaux de fiabilisation des réseaux d’eaux usées, décomposé en 3 lots :

- Lot 1 : Travaux de remplacement des conduites de refoulement et de renforcement du PR Thiers et du PR de la Birochère à Pornic
- Lot 2 : Travaux de fiabilisation des PR Crève-Coeur, Carrés, Maxence, Bellevue et Source à La Bernerie-en-Retz
- Lot 3 : Travaux de fiabilisation des PR Genêts, Collet et Mocquechiens aux Moutiers et à Villeneuve-en-Retz

QUE le présent marché de travaux est inférieur à 5 538 000 € HT et qu’il a fait l’objet d’une mise en concurrence selon la procédure adaptée par publication d’un avis au BOAMP le 18/06/2024 et dans la presse (OUEST France) le 24/06/2024

## DECIDE

**ARTICLE 1** : Il est passé un marché entre la Communauté d’agglomération Pornic agglo Pays de Retz et les groupements d’entreprises désignées ci-dessous :

- Lot 1 :
  - Mandataire : SARC (35650 LE RHEU Cedex)
  - Cotraitant : S.A.S BREMAUD (44 240 LA CHAPELLE SUR ERDRE)
- Lots 2 et 3 :
  - Mandataire : LTP Environnement (44680 SAINT-HILAIRE DE CHALEONS)
  - Cotraitant : S.A.S BREMAUD (44 240 LA CHAPELLE SUR ERDRE)
  - Cotraitant : ATLANTIQUE TRAVAUX PUBLICS ATP (44981 STE LUCE SUR LOIRE)

**ARTICLE 2** : Le marché est d’un montant de 1 027 065.00 € HT soit 1 232 478.00 € TTC (sur la base du Détail Quantitatif Estimatif), décomposé suivant :

- Lot 1 : 378 680.00 € HT soit 454 416.00 € TTC
- Lot 2 : 433 445.00 € HT soit 520 134.00 € TTC
- Lot 3 : 214 940.00 € HT soit 257 928.00 € TTC

**ARTICLE 3** : La présente décision sera portée à la connaissance de Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire.

**ARTICLE 4** : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision qui prendra effet lorsque les formalités de publicité auront été réalisées.

Fait à Pornic, le 8 août 2024

**La Présidente,  
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20240809-3-AU

Réception par le Sous-Préfet : 09-08-2024

Acte mis en ligne le 23-08-2024

Publication le : 09-08-2024

La Présidente,

  
Pascale BRIAND